

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du 15 décembre 2020 et du 26 janvier 2021 ;
- Présentation des décisions 2021-01, 2021-02 et 2021-03 ;
- Résiliation du bail rural entre la Commune et l'EARL Les Jardins du Biohneur ;
- Résiliation du bail rural entre la Commune et Monsieur COLLARD Morgan ;
- Validation des nouveaux statuts du SIAEPA ;
- Convention de délégation de la compétence transports scolaires entre le Conseil Régional Nouvelle-Aquitaine et la Commune – Avenant n°2 portant sur l'encaissement des parts familiales et Récupération de la gestion des impayés par la Région ;
- Nomination d'un référent RGPD ;
- Participation Citoyenne – Validation de la mise en place de cette procédure sur le territoire communal – autorisation de signature ;
- Modification du tableau des commissions : Commission EXTRA-MUNICIPALE CULTURE et ASSOCIATIONS ;
- Débat d'Orientations Budgétaire au titre de l'année 2021.
-

Questions et informations diverses :

A Targon, le 2 mars 2021

Questions diverses

Le Maire,

Frédéric MAULUN